REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 31 mars 2022

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Les comptes 2021 de l'Etat de Genève renouent avec les chiffres noirs

Les comptes 2021 de l'Etat de Genève bouclent sur un excédent de revenus de 49 millions de francs. Ils renouent avec les chiffres noirs alors que la LGAF fixait le retour à l'équilibre en 2028. Ce retournement de situation contraste avec le déficit de -847 millions qui était prévu au budget 2021. Il est dû, avant tout, à des revenus fiscaux extraordinaires en augmentation de près d'un milliard de francs (+999 millions) par rapport au budget. Ces revenus proviennent principalement de l'impôt sur les personnes morales et des impôts liés à l'immobilier, ainsi qu'à la rétrocession de bénéfices supplémentaires de la BNS (+117 millions). Il s'agit d'un signal extrêmement positif et bienvenu pour les finances de notre canton, même s'il convient de souligner le caractère temporaire et exceptionnel de ces différentes recettes.

en millions de francs

	Compte C 2021	**Budget B 2021**	**Compte C 2020**	**Ecart C 2021 / B 2021**	**Variation C 2021 / C 2020**
Revenus	10'080	8'516	8'990	1'563 / 18.4%	1'090 / 12.1%
Charges	-10'031	-9'363	-9'499	-667 / 7.1%	-531 / 5.6%
Excédent final	**49**	**-847**	**-509**	**896 / -105.8%**	**558 / -109.6%**

Alors que le budget 2021 prévoyait un déficit de 847 millions de francs, les comptes 2021 se soldent sur un excédent de revenus de 49 millions. Ils présentent des revenus totaux de 10 milliards de francs, supérieurs de 1.563 milliard (+18,4%) au budget 2021, et en hausse de 1 milliard (+12,1%) par rapport aux comptes 2020. Les charges, quant à elles, atteignent 10 milliards en 2021 et dépassent le budget de 667 millions (+7,1%) en intégrant les effets de la crise COVID.

Revenus fiscaux records

Les revenus fiscaux affichent un excédent de près d'un milliard de francs par rapport au budget 2021 et une progression de l'ordre d'un demi-milliard comparé aux comptes 2020. Ils proviennent principalement de l'impôt sur les personnes morales et des impôts liés à l'immobilier. La croissance sans précédent des secteurs phares de l'économie genevoise que sont le commerce international, la finance et l'horlogerie, ainsi qu'un nombre de transactions

immobilières aux montants records expliquent ce résultat hors norme. Par ailleurs, dans la catégorie des autres revenus, la rétrocession de bénéfices supplémentaires de la Banque Nationale Suisse (BNS) (117 millions de plus que prévu au budget) a également contribué à cet excellent résultat. Les impôts sur les personnes physiques, en revanche, sont inférieurs de 58 millions (-1,3%) au budget.

Effets de la crise sanitaire

Les différents effets de la crise sanitaire ont continué de peser sur le résultat de l'Etat. En 2021, ils s'élèvent à 793 millions de francs, financés en partie par la Confédération à hauteur de 446 millions, soit une dépense nette de 346 millions pour notre canton. L'Etat a apporté un soutien financier notamment aux acteurs de l'économie et de la culture, ou encore aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et aux Transports publics genevois (TPG).

Bonne maîtrise des charges hors COVID

Les comptes 2021 attestent d'une bonne maîtrise et d'une stricte gestion des charges sous le contrôle du Conseil d'Etat. En effet, hors crise COVID, les charges sont inférieures de 26 millions de francs au budget. Le dépassement de 667 millions (+7,1%) s'explique par les dépenses supplémentaires induites par la crise sanitaire (693 millions). Des efforts ont été engagés tout au long de l'année 2021 pour maîtriser l'augmentation des charges de fonctionnement de l'Etat.

Baisse de la dette

Grâce à ces résultats, la dette financière de l'Etat est en baisse de 427 millions de francs et s'établit à 12.4 milliards à la fin de l'année 2021. Ceci, malgré un versement supplémentaire de 150 millions à la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) pour rembourser plus rapidement le prêt lié à la recapitalisation. Le canton a pu continuer à bénéficier de financements à court terme à des taux négatifs et a su profiter du niveau des taux d’intérêt toujours historiquement bas.

Perspectives

La reprise marquée de certains secteurs phares de l'économie genevoise a eu des effets considérables sur les finances publiques en 2021. Les conditions-cadres offertes aux entreprises par notre canton ont été propices à ces bons résultats et il s'agira d'être attentif à leur maintien. Dans le contexte de la crise internationale actuelle, le Conseil d'Etat se doit également d'être prudent quant aux conséquences de l'évolution économique, sociale et humanitaire. En effet, rien n'indique encore que les revenus extraordinaires enregistrés en 2021 se renouvelleront ces prochaines années.

Le bon résultat des comptes 2021 ne doit également pas éclipser les difficultés des entreprises actives dans la restauration, l'événementiel, le transport aérien et le tourisme qui demeurent particulièrement affectées par la crise. Les besoins en aide sociale ont augmenté durant la pandémie et tout porte à croire que cette situation pourrait perdurer.

Le Conseil d'Etat se réjouit que les revenus exceptionnels permettent d'absorber l'effet de l'ensemble des réformes votées en 2019 (RFFA, recapitalisation de la CPEG et contreprojet à l'IN 170), ainsi que les dépenses liées au COVID. C'est un signe positif en vue des défis auxquels l'Etat sera confronté, notamment le vieillissement de la population et le financement de la transition écologique.

Le montant de la dette, bien qu'en légère diminution, demeure toujours le plus élevé des cantons suisses. Si Genève a pu profiter jusqu'à présent des taux d'intérêt très bas, leur remontée déjà perceptible impactera forcément le coût de la dette à l'avenir.

Enfin, compte tenu de la politique d'investissement particulièrement ambitieuse décidée par le Conseil d'Etat, la maîtrise des charges et la nécessité de réformes structurelles demeurent essentielles en vue d'assurer des finances durablement saines.

Les documents relatifs aux comptes 2021 peuvent être consultés ici.

Pour tout complément d'information: Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat, en contactant Mme Tatiana Oddo Clerc, DF, T. 076 527 73 17, ou M. Dejan Nikolic, DF, T. 079 416 84 10.